

# BOURSES D'ÉTUDES ET AIDE FINANCIÈRE SAISON 2011-2012

La Ligue midget AAA en collaboration avec les partenaires, prévoit être en mesure de distribuer grâce à l'appui de nos partenaires pas moins de 62,000\$.

## BOURSES « PERSONNALITÉS ACADÉMIQUES LA FINANCIÈRE SUN LIFE de chacune des 15 équipes.



15 000\$ en 15 bourses de 1 000,00\$ chacune.

Une bourse de 1 000,00\$ à 1 joueur par équipe, identifié comme « Personnalité académique » de chaque équipe

Le critère de base: une excellente note scolaire soit au moins 75% et n'avoir aucun échec.

Dans chacune des équipes, un comité composé du conseiller pédagogique, du représentant local de la Financière Sun Life et de membres du personnel enseignant de l'institution scolaire font la sélection des candidats et reçoivent en entrevue ces candidats potentiels. Par la suite, le comité détermine le lauréat de l'équipe au titre de « Personnalité académique ».

Chacun de ces candidats se verra offrir la dite bourse et se méritera le droit de participer à la sélection provinciale pour le trophée de la « Personnalité académique » de la Ligue.

### CANDIDATURES

Tout élève-joueur désirant participer au concours devant sélectionner le représentant de chaque équipe doit s'inscrire (en décembre) auprès de son conseiller pédagogique ou le responsable de son équipe au plus tard en décembre de la saison en cours et il doit remplir les conditions énoncées ci-après :

Le choix de son candidat doit se baser sur les critères suivants :

- Présenter une moyenne générale supérieure à 75% et n'avoir aucun échec;

Manifester un intérêt pour la culture en général

Offrir un comportement exemplaire

Souscrire au « code de vie » de son établissement scolaire ;

Avoir une personnalité digne de mention ;

- L'élève-athlète doit fournir un effort constant, tant lors d'évaluations que lors de la remise des travaux exigés par ses professeurs ;
- L'élève-athlète se doit d'être présent à l'ensemble des cours de son horaire, dans la mesure du possible. Il importe de tenir compte des absences motivées telles les blessures et autres ;
- Les rapports entre l'élève-athlète et le personnel de l'institution (direction, professeur, etc..) doivent être de nature cordiale et de bonne entente ;
- L'intégration au milieu de l'élève-athlète de même que les rapports avec ses pairs (filles et garçons) doivent également s'effectuer de façon normale ;
- L'élève-athlète doit participer à la vie de l'école qu'il fréquente, en s'impliquant soit à l'intérieur de ses cours ou lors d'activités sportives ou sociales programmées par l'école;
- L'élève-athlète doit respecter le matériel mis à sa disposition tels les volumes, les équipements et autres objets ;
- L'élève-athlète doit répondre aux exigences du conseiller pédagogique de son équipe ;
- La relation élève-athlète /conseiller pédagogique doit en être une de

franche discussion pour la réussite de la relation entreprise ;

Les candidats rencontrant ces conditions devront se soumettre à une entrevue devant un comité de sélection local d'au moins trois (3) personnes incluant un représentant de la Financière Sun Life.

Il est obligatoire que les candidats remplissent le cahier de présentation pour appuyer leur présentation auprès du comité de sélection local.

La remise des prix attachés à la personnalité académique s'effectue lors de la conférence de presse locale de l'équipe en fin de saison. Le nom du grand gagnant sera dévoilé lors du banquet de clôture de la fin de saison.

## **BOURSES POUR LES JOUEURS FRÉQUENTANT LE CEGEP**



PLACE MONTRÉAL TRUST offre aux étudiants du CEGEP jouant midget AAA la possibilité de souscrire à une bourse d'études.

**Pour se mériter cette bourse il y a obligation de la réussite scolaire.**

Le joueur doit faire parvenir sa demande de bourse, **avant le 15 janvier** de la saison en cours, au Bureau de la Ligue situé au 7450 boulevard Les Galeries d'Anjou suite 210 Anjou (Qc) H1M 3M3. Il doit nous faire parvenir les preuves des résultats scolaires de la session du CEGEP. Le joueur doit également joindre un court extrait sur la personnalité du joueur, ses ambitions professionnelles et scolaires.

Un comité formé de représentant de la Place Montréal Trust et de la Ligue Midget AAA (aucune équipe ne siège sur ce comité) étudiera les applications et décidera des gagnants ainsi que des montants octroyés.

Les gagnants recevront leur bourse lors du Brunch des Champions de mai.

## AIDE FINANCIÈRE APPORTÉE AUX FAMILLES DANS LE BESOIN.



PLACE MONTRÉAL TRUST offre aux familles dans le besoin une aide financière, après étude des cas et selon la capacité de payer.

Les familles dans le besoin doivent adresser avant le 1 novembre leur demande au responsable de leur équipe. Il doit y avoir obligatoirement copie du T4 du revenu familial ainsi qu'un texte justifiant la demande. Ces renseignements restent confidentiels.

Un comité formé de représentant de la Place Montréal Trust et de la Ligue Midget AAA (aucune équipe ne siège sur ce comité) étudiera les demandes et décidera des montants à octroyer.

## BOURSES POUR LE TROPHÉE KEN DRYDEN / PLACE MONTRÉAL TRUST



Le comité hockey de la Ligue sélectionne le meilleur potentiel et deux finalistes chez les gardiens de buts

PLACE MONTRÉAL TRUST offre 1,000\$ au gagnant du trophée et 500\$ chaque aux deux finalistes.

## BOURSES DU CANADIEN DE MONTRÉAL ET DE LA FONDATION DE L'ATHLÈTE QUÉBÉCOIS



Décernées en janvier à 20 athlètes qui ont un potentiel dans le développement sportif et qui obtiennent de bonnes notes scolaires.

Ils ne doivent avoir aucun échec dans aucun cours.

Une première sélection est faite par un comité de la Ligue ainsi que monsieur Pierre Dubé de la Fondation de l'athlète québécois.

Ils doivent par la suite répondre à un questionnaire et réussir l'entrevue passée devant un membre de la Fondation de l'athlète.

Pour la saison 2011-2012, 20 joueurs recevront un montant de 1 500,00\$, chacun en deux versements, le deuxième étant conditionnel à la réussite de leur année scolaire, pour un montant total de 30 000,00\$.

## PERSONNALITÉ ACADÉMIQUE DE L'ANNÉE

### FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC



**Une bourse additionnelle de 1 000,00\$** décernée par la Fédération des producteurs de Lait du Québec est remise au lauréat sélectionné par le comité lors du « Weekend académique ».

Les 15 joueurs sont invités à participer à un quiz et un débat afin de démontrer leurs connaissances générales.

Par la suite, un comité composé d'un représentant provincial de la Financière Sun Life, d'un représentant de la Ligue, du directeur pédagogique de la Ligue et de deux membres indépendants provenant du milieu scolaire les recevront

individuellement en entrevue afin d'évaluer leur développement scolaire et leurs connaissances générales.

Après délibération du comité, un joueur parmi les quinze se verra décerné le titre de « Personnalité académique » de la Ligue.

Le gagnant sera connu au Brunch de fin de saison.

## **BOURSE HOCKEY QUÉBEC**



Hockey-Québec remettra, au Brunch de fin de saison, deux bourses d'études de 500,00\$ chacune à des joueurs-étudiants au CEGEP.

Critère: réussite scolaire au CEGEP.

La sélection est faite par un comité composé de membres de la ligue.

## **BOURSE LA COOP « TROPHÉE DANIEL-BRIÈRE/LA**

### **COOP »**



La Coop décernera au Brunch de fin de saison, une bourse de 1 000.00\$ au gagnant du trophée « Daniel-Brière/La Coop ». Critère : meilleur joueur de la Ligue issu des deux équipes d'étoiles.

Un comité de la Ligue procédera à la sélection du lauréat.